

N RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Le bénévolat: une richesse à valoriser. Par Paola Riva Gapany

Valais Les conseils de la FRC

21 oct. 2021, 11:00 / Mâj. le 21 oct. 2021 à 11:00



Paola Riva Gapany, présidente de la Fédération romande des consommateurs, section Valais. ©DR

Le bénévolat désigne une activité de services envers autrui, de son plein gré et sans rémunération. En d'autres termes est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée envers autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. En Suisse, une personne sur trois est bénévole; un don de soi estimé à près de 40 milliards de francs par an pour 670 millions d'heures annuelles. En Valais, selon l'association faîtière Bénévoles Valais-Wallis, notre canton compte 9500 bénévoles actifs dans les domaines de la santé, du social, de la culture, du sport et de l'environnement.

Malheureusement, le bénévolat n'est pas assez reconnu et valorisé par le monde du travail, malgré la remise d'un certain nombre de documents attestant de compétences, d'activités et d'heures consacrées aux tâches bénévoles. Ce manque de reconnaissance est incompréhensible, car le bénévolat permet de développer les soft skills, c'est-à-dire les compétences personnelles et sociales, qui sont appréciées par le monde du travail. En plus, les bénévoles jeunes, soutenus par les responsables d'association, gagnent de la confiance en eux, grâce à l'apprentissage de la collaboration au sein d'une équipe, et par le développement de leur créativité. Le bénévolat permet de découvrir des potentiels et de les développer. Néanmoins, les employeurs ne sont pas suffisamment conscients des capacités acquises par les jeunes, ou toute autre personne, grâce à une activité bénévole.

Les bénévoles sont essentiels aux activités de la Fédération romande des consommateurs, qui n'a de cesse d'en recruter, qu'ils soient enquêteurs de terrain, conseillers en budget, réparateurs, organisateurs ou animateurs de stand. La FRC a donc à cœur d'encourager toute association employant des bénévoles à recourir aux certificats d'attestation de compétences que l'on trouve sur toute plateforme de bénévolat. De plus, il convient de réfléchir à certaines pistes de mise en valeur, à l'instar de la certification de compétences pour les femmes valorisant leurs acquis, notamment issus du travail du «care». De même, tout employeur pourrait valoriser et soutenir le bénévolat, par des congés ou la prise en charge d'une formation, car il apporte compétences et rayonnement à l'entreprise. Ou pourquoi pas, une prise en compte fiscale de la part des autorités publiques!

Le bénévolat joue un rôle important dans notre société et doit être valorisé, car «s'il n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix» (Sherry Anderson).

Soyez le premier à commenter



À lire aussi

VALAIS, LES CONSEILS DE LA FRC

N Gare aux arnaques sur internet! Par le comité de la FRC Valais

09.09.2021 23:56

